

NOM LATIN : *Gaylussacia bigeloviana* (Fernald) Sorrie & Weakley

FAMILLE : Éricacées (famille du bleuet)

NOM ANGLAIS : Northern Dwarf Huckleberry



© FRANCIS BOUDREAU

Le gaylussaquier de Bigelow est un petit arbuste de la famille du bleuet. Il se distingue par ses feuilles mucronées couvertes de glandes stipitées.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Gaylussaquier de Bigelow

Description

Arbuste de 10 à 50 cm de hauteur, de faiblement à fortement buissonnant. Rameaux aériens issus de rhizomes souvent horizontaux, enfouis dans la tourbe, parfois profondément. Feuilles concentrées à l'extrémité des rameaux, un peu coriaces, allant d'oblancéolées à obovées, nettement mucronées, souvent teintées de rouge en début d'été, surtout à la marge vers l'apex, et couvertes sur les deux faces de glandes stipitées (portées sur un petit support).

Fleurs disposées en grappes et sous-tendues par de petites bractées foliacées persistantes et couvertes sur les deux faces de glandes stipitées; sépales à marge ciliée; corolle campanulée, blanche, parfois rosée, de 5 à 9 mm de longueur. Fruit : une drupe noire, couverte de glandes stipitées.

ESPÈCES VOISINES : Gaylussaquier à fruits bacciformes (*Gaylussacia baccata*).

TRAITS DISTINCTIFS : Le gaylussaquier de Bigelow est de petite taille, ses feuilles sont mucronées, il est moins jaunâtre que le gaylussaquier à fruits bacciformes et plutôt rougeâtre en raison de la marge des feuilles teintée de rouge en début de saison, et les glandes stipitées de ses feuilles sont visibles à l'œil nu.

PÉRIPHÉRIQUE NORD

Amérique du nord : Aux États-Unis, dans 13 États de la côte Atlantique, soit de la Caroline du Sud jusqu'au Maine. Au Canada, outre le Québec, dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Québec : région de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine (11) et du Bas-Saint-Laurent (01).

Habitat

Au Québec, selon les données actuelles, le gaylussaquier de Bigelow ne coloniserait que les tourbières ombrotrophes, c'est-à-dire alimentées uniquement par les précipitations. Au sein de ces milieux humides, le taxon occupe une gamme d'habitats, allant de très humides à relativement secs, soit des muscinaies très humides à *Sphagnum rubellum*, sur des buttes basses à *Sphagnum rubellum*, *S. magellanicum* et *S. fuscum*, ou en compagnie de la kalmia à feuilles étroites sur des buttes plus hautes, donc plus sèches. Dans cette dernière situation, on retrouve souvent le gaylussier de Bigelow sur une séquence topographique continue d'au plus quelques mètres de largeur; il occupe alors une bande étroite autour de bosquets d'épinettes noires.

Biologie

Le gaylussaquier de Bigelow est une héliophyte stricte et ne croît donc qu'en pleine lumière. Sa floraison a lieu de la fin de juin à la mi-juillet. Sa fructification arrive vers la fin d'août. Une étude réalisée dans la tourbière de Rivière-Ouelle en 1996 a révélé que très peu d'individus ont fleuri et que le nombre de fleurs était lié à la taille des individus. Chez cette espèce, la propagation végétative est prédominante et donne lieu à une faible diversité génétique des populations. Ce gaylussaquier de Bigelow ne croît jamais au sein de colonies denses de chamédaphné calculé (*Chamædaphne calyculata*).

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Gaylussaquier de Bigelow (suite)



© FRANCIS BOUDREAU

Le gaylussaquier de Bigelow se rencontre uniquement dans des tourbières ombrotrophes (bogs), presque toujours à proximité de la mer.



© FRANCIS BOUDREAU

Le fruit du gaylussaquier de Bigelow est une baie noire couverte de glandes stipitées.

Problématique de conservation

Cinq occurrences du gaylussaquier de Bigelow sont connues. Seulement deux de celles-ci sont de bonne ou d'excellente qualité.

Cette plante est sensible aux modifications de son habitat, particulièrement lorsqu'il y a exploitation de la tourbe. Une des tourbières où on le trouve est présentement exploitée pour la tourbe. En vertu d'une entente conclue avec les propriétaires, une superficie de 10 hectares sera soustraite à l'exploitation afin de protéger une partie de la population de l'espèce. D'autres occurrences pourraient être menacées par le passage de véhicules hors route ou la cueillette de petits fruits.

Depuis février 2001, le gaylussaquier de Bigelow bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'habitat de cette espèce est protégé par l'habitat floristique de la Tourbière-du-Lac-Maucôque, aux Îles-de-la-Madeleine.

Au Canada, cette espèce est présente dans les quatre provinces de l'Atlantique. Elle est vulnérable dans l'Île-du-Prince-Édouard et elle est considérée comme fortement menacée dans deux États américains. Elle n'a pas été observée depuis plus de 20 ans dans deux autres États.

Références utiles

- GAUTHIER, R., ET M. GARNEAU. 1998. La situation du gaylussaquier nain variété de Bigelow (*Gaylussacia dumosa* var. *bigeloviana*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec, 36 p.
- GAUTHIER, R. 1983. « *Gaylussacia dumosa* (Andr.) T. & G. var. *bigeloviana* Fern. nouveau dans la flore du Québec ». Le Naturaliste canadien, vol. 110, p. 411-420.
- NATURAL RESOURCES CONSERVATION SERVICE, USDA. 2010. « Plants Database, State search ». [En ligne] [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (Site consulté le 5 mars 2010).
- NATURESERVE. 2009. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe, Arlington, Virginia. [www.natureserve.org/explorer/] (Site consulté le 5 mars 2010).
- PETITCLERC, P., N. DIGNARD, L. COUILLARD, G. LAVOIE ET J. LABRECQUE. 2007. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, Québec, 113 p.
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec